

RESPONSABLE DE CHANTIER DU BÂTIMENT

DIPLÔME(S)

Titre professionnel de niveau III de Responsable de Chantier du Bâtiment (2 ans)

Admission

Vous devez être Titulaire d'un Bac de préférence dans le domaine du Bâtiment.

Il est toutefois accessible aux jeunes diplômés mais aussi aux salariés d'entreprise souhaitant évoluer vers des fonctions de responsable de chantier.

Et donc aux titulaires de Brevets Professionnels, Mentions complémentaires...



Objectifs de la formation

- Assurer la préparation, l'organisation, le suivi technique et économique du chantier.
- Animer les équipes de réalisation dans un souci permanent de sécurité, de qualité, et d'épanouissement des personnels.
- Développer la qualité dans la réalisation des travaux, et dans les relations avec les différents participants du chantier, afin d'obtenir la satisfaction du client et d'améliorer les marges de l'entreprise et son climat relationnel.

Le métier exercé à l'issue de la formation

A la sortie de la formation il doit être capable de tenir la fonction de technicien supérieur, soit sur un gros chantier, soit sur plusieurs petits chantiers, ou en tant que technicien en méthodes d'organisation.


Les missions qui peuvent être confiées

Tout ou partie des actions concourant à la réalisation d'un chantier, depuis la prise en mains du dossier jusqu'à la réception des travaux.

Dans quels services

Entreprises de Bâtiment spécialisées dans le gros œuvre ou tout corps d'état.

BTP CFA 54-55 - Pont-à-Mousson

 03 83 81 65 65

<http://www.BTPCFA54-55.FR>

